

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) " INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX DÉDIÉS
AU TOURISME DE PROXIMITÉ " : SUBVENTIONS AUX PORTEURS DE PROJET

ANNEXE 1
DETAILS DES CANDIDATURES

1. La mise en place d'équipements pour cyclotouristes sur 6 circuits vélos, autour de SAVERNE, par la Communauté de communes du Pays de SAVERNE (67700 - Territoire Ouest Alsace)

La Communauté de communes du Pays de SAVERNE souhaite mettre en place des équipements pour les cyclotouristes, sur 6 circuits vélos, traversant 11 communes de son territoire.

L'adoption du Plan Vélo de la Communauté de communes en février 2020 a marqué la volonté de la collectivité de mailler son territoire avec un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés ou partagés.

Elle aimerait maintenant les équiper pour assurer un meilleur accueil des cyclotouristes et encourager la pratique du vélo.

Il s'agit de ces itinéraires :

- « Grand itinéraire 2 Alsace à vélo – Des Vosges du Nord à la Route des Vins d'Alsace » (131 km), reliant WISSEMBOURG à MOLSHEIM
- « Grand itinéraire 4 Alsace à vélo – Canal de la Marne au Rhin » (88 km), reliant GONDREXANGE à STRASBOURG, mais faisant aussi partie de l'Eurovelo 5
- « Boucle régionale 16 Alsace à vélo – Eglises romanes et Ackerland » (84 km), autour de MARLENHEIM
- « Boucle locale 899 Alsace à vélo – Grès et réserve de Biosphère des Vosges du Nord » (41,3 km), autour de STEINBOURG
- « Boucle locale 370 Alsace à vélo – Rohan, Châteaux et Abbayes » (39,6 km), autour de SAVERNE
- « Véloroute 52 », voie verte reliant ROMANSWILLER à SAVERNE

Les équipements envisagés sont les suivants :

- A MARMOUTIER, commune traversée par les boucles 16, 370 et 52 :
 - un abri couvert
 - des arceaux
 - une borne de recharge pour VAE (vélos à assistance électrique)
 - une station de réparation pour vélos
 - un abri couvert et sécurité (à 180 m. sur un parking gratuit et point de départ de randonnées pédestres)
- A LUPSTEIN, commune traversée par les boucles 4 et 16 :
 - une borne de recharge pour VAE
 - une station de réparation pour vélos
- A SOMMERAU, commune traversée par les boucles 2 et 370 :
 - une station de réparation pour vélos
 - un abri couvert, des arceaux et une borne de recharge pour VAE (à 2 km., au niveau du Musée du Patrimoine Agricole d'Antan (projet en cours))
 - un abri couvert et des arceaux (à 185 m., au niveau d'un parking gratuit)
- A STEINBOURG, commune traversée par les boucles 4 et 899 :
 - un abri couvert
 - des arceaux

- A MONSWILLER, commune traversée par les boucles 4 et 370 :
 - une station de réparation pour vélos
- A DETTWILLER, commune traversée par les boucles 16 et 899 :
 - un abri couvert, des arceaux et une station de réparation vélo
 - un abri couvert et sécurisé à la gare
- A SAVERNE, commune traversée par les boucles 2, 4, 16, 370 et 52 :
 - des arceaux, une borne de recharge pour VAE, une station de réparation, des bancs et des informations touristiques au niveau de la voie verte 52
 - un abri couvert, des arceaux et une borne de recharges pour VAE au niveau du centre socio-culturel
 - un abri couvert vers le centre nautique
 - 5 consignes individuelles au niveau de l'Office de Tourisme

Les équipements seront réfléchis pour être intégrés au paysage et fabriqués autant que possible avec des matériaux écologiques et respectueux de l'environnement. Leur accès est assuré de manière libre, à toute heure et tout moment de la journée et de l'année.

Sur la « Véloroute 52 », voie verte reliant ROMANSWILLER à SAVERNE, la Communauté de communes souhaite installer également 11 panneaux pédagogiques et des totems pour marquer les entrées aux deux extrémités, afin de sensibiliser les usagers à la faune et flore et à sa préservation (zone humide, amphibiens, insectes, reptiles, vergers, haies), de les informer sur l'histoire de l'ancienne voie ferrée et ses fonctions premières ainsi que de leur donner des informations touristiques. Cela leur permettra notamment d'avoir un autre regard sur l'environnement qu'ils traversent, afin de mieux le comprendre et le respecter. La conception des totems se fera par de jeunes artisans en apprentissage du territoire et la valorisation de leur travail, expliquée, sera une vitrine de leur savoir-faire.

L'ensemble des panneaux sera implanté de manière à ne pas gêner la circulation sur la voie, mais tout en assurant un accès et une lecture adaptée (hauteur, inclinaison, lisibilité, revêtement de proximité adapté).

L'effort de vulgarisation des contenus permettra à tous une lecture aisée et une compréhension facilitée. Le public visé va des enfants aux plus âgés en passant par des connaisseurs. Des énigmes et jeux de type « recherche dans le paysage » sont prévus.

Des QR-codes guideront vers les mêmes contenus en allemand et en anglais, afin de faciliter la compréhension par des publics étrangers.

Ils seront conçus de manière à s'intégrer au paysage voire se confondre dans le milieu, avec des matériaux durables et écologiques, en particulier le bois.

Sur cette voie verte, en dehors de ce projet présenté à l'AMI, des équipements sont déjà prévus : une aire de pique-nique, une aire de jeux ainsi qu'un parcours sensoriel.

Et enfin la Communauté de communes souhaite installer deux éco-compteurs mixtes (vélos et piétons), un sur la « Véloroute 52 » et un sur la boucle « Grand itinéraire 4 Alsace à vélo – Canal de la Marne au Rhin », le positionnement précis étant à définir avec les services de la Collectivité européenne d'Alsace, en complémentarité du compteur existant exploité par cette dernière (EV5/STAMBACH : en moyenne, 179 passages/jour en 2022), qui demande un accès aux futures données. Ceci pour mieux appréhender les données de fréquentation des axes cyclables majeurs sur le territoire, en permettant une identification des pratiques (sens de circulation, horaires de passage, type d'usagers ...), puis pour adapter et compléter les itinéraires avec des informations, services et équipements si besoin.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 190 680 €, pour un coût global de 446 700 €, comprenant un certain nombre de stationnement et d'équipements vélos pour les habitants, car situés en dehors de ces itinéraires cyclotouristiques et à proximité des équipements communaux (salles des fêtes, écoles, etc...).

Travaux concernés :

- équipements vélos sur les 6 circuits
- panneaux pédagogiques et touristiques et totems d'entrées sur la « Véloroute 52 »
- 2 éco-compteurs

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	61 971 €	32,5 %
Alvéole +	33 369 €	17,5 %
Région Grand Est	38 136 €	20 %
CeA	57 204 €	30 %
TOTAL	190 680 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 57 204 € à la Communauté de communes du Pays de SAVERNE, soit 30 % du montant des dépenses éligibles, car le projet permet de renforcer une offre d'itinérance en améliorant l'accueil et les services rendus aux cyclotouristes, tout en les informant sur le territoire qu'ils traversent (informations touristiques, historiques et environnementales).

2. La mise en place d'une table tactile pour promouvoir l'itinérance douce, à SAVERNE, par l'Office de Tourisme et du Commerce du Pays de SAVERNE (67700 - Territoire Ouest Alsace)

Ce projet est porté par l'Office de Tourisme et du Commerce du Pays de SAVERNE, en complément du projet précédent, de mise en place d'équipements pour cyclotouristes sur 6 circuits vélos, par la Communauté de communes du Pays de SAVERNE.

La table tactile sera installée dans l'Office de Tourisme, labellisé Accueil Vélo, et a pour objectifs le développement de l'itinérance douce et la valorisation des pratiques de loisirs extérieures.

La table intégrera un logiciel élaboré par la société KALKIN, suite à une consultation d'Alsace Destination Tourisme en 2019 dans le cadre de son travail avec le collectif Massif des Vosges. Le logiciel fait remonter la base de données alsacienne alimentée par les Offices de Tourisme et met en avant notamment les circuits de randonnée. ADT a contribué à l'interface et a négocié des tarifs pour les Offices de Tourisme. Une vingtaine de tables sont déjà déployées dans le Massif des Vosges.

Le conseiller en séjour de l'Office de Tourisme va accompagner le touriste, en lui proposant plusieurs itinéraires de randonnée, en s'appuyant sur cet outil numérique. A l'issue, le touriste pourra repartir avec une version papier ou numérique de l'itinéraire choisi.

La table tactile permet d'immerger le visiteur dans le territoire par la 3D. Elle apporte une certaine praticité par rapport au support papier, en permettant une meilleure visualisation des circuits, des distances, du relief, des passages difficiles, l'indication des zones de quiétude. Elle permet d'allier le conseil humain à l'outil physique et digital, dans un espace dédié.

Elle offre également une visibilité aux partenaires touristiques, en localisant les activités par des fiches de présentation, des contenus vidéo et des images.

La table sera intégrée directement dans le mobilier de l'espace d'accueil. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite est disponible aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme, soit 336 jours par an.

La table est programmable pour ne fonctionner qu'aux horaires nécessaires. Grâce à une électronique spécifique, la consommation énergétique est optimisée.

L'application a été développée de manière à ne pas interroger constamment un serveur, en stockant les données localement sur l'appareil utilisé ; ce qui permet d'économiser de l'énergie. Cette approche a également l'avantage de garantir une utilisation fluide et rapide de l'application, même lorsque la connexion internet est faible ou inexistante.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 9 594 €, pour un coût global de 10 044 € incluant la maintenance d'une année. La subvention sollicitée auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 5 756 € (60 %).

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	6 716 €	70 %
CeA	2 878 €	30 %
TOTAL	9 594 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 2 878 € à l'Office de Tourisme et du Commerce du Pays de SAVERNE, soit 30 % du montant des dépenses éligibles, car le projet permet de promouvoir l'itinérance douce par un outil innovant, tout en permettant aux touristes d'être conseillés par du personnel d'accueil.

3. La création de la Loge du charbonnier, espace d'accueil et de médiation, par l'Association des Charbonniers du FLECKENSTEIN, à LEMBACH (67510 - Territoire Nord Alsace)

L'Association des Charbonniers du FLECKENSTEIN porte le projet de créer un espace d'accueil et de médiation intitulé « La Loge du charbonnier », à LEMBACH.

L'équipement sera implanté sur la parcelle déjà occupée par l'association située entre les bâtiments du site du Château des Défis (scènes de jeux) et la ruine du Château Fort du FLECKENSTEIN, ensemble touristique, avec espace buvette, restauration et boutique, géré en régie par la Communauté de communes de SAUER-PECHELBRONN. Près de 40 000 visiteurs sont accueillis tous les ans.

L'espace de médiation sera construit en bois local et rappellera à la fois la hutte du charbonnier et la meule de charbon de bois, avec une couverture en bois brûlé.

L'équipement sera accessible pendant les heures d'ouverture du château, c'est-à-dire tous les jours de l'année, sauf de novembre à fin décembre, période de fermeture annuelle du site.

Une quarantaine de personnes pourront être accueillies simultanément.

L'accès gratuit permettra notamment une visite en autonomie, avec une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

A proximité, se trouvent déjà un parking, des toilettes publiques, des bancs, des arceaux vélos et des bornes de recharge pour vélos à assistance électrique.

Le contenu de l'espace de médiation portera sur l'histoire du charbonnier et du charbon de bois dans les Vosges du Nord, mais aussi en France et dans le monde, et vise à compléter les informations déjà présentes sur le sentier des charbonniers reliant le parking au site du château et celles communiquées lors de la semaine des charbonniers (animation estivale qui consiste à cuire des meules de charbon de bois - 15 000 visiteurs).

La scénographie se voudra pédagogique et trilingue, avec deux dispositifs ludiques pour les enfants (sous la forme de manipulations), ainsi qu'un espace d'écoute pour les visites guidées et conférences.

La maîtrise d'œuvre du projet sera assurée pour la structure par un architecte et pour l'intérieur par un scénographe professionnel qui a déjà travaillé pour le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Le projet est élaboré en lien avec la régie du FLECKENSTEIN, l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte, de la Touristinformation Dahner Flesenland, du Club Vosgien et du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. L'offre sera mise en marché par l'Office de Tourisme et par la régie.

En parallèle, trois itinéraires de randonnée seront développés en complément de ceux déjà existants : un itinéraire de deux heures (les charbonnières du THALENBERG), un deuxième, transfrontalier de quatre heures (la mine de fer de NOTHWEILER et les forges de SCHÖNAU), un troisième de six heures (le hameau du DISTELDORF) (hors demande AMI Tourisme).

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 184 674 €, pour un coût global du même montant. La subvention sollicitée auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 85 000 € (46 %).

Travaux concernés :

- travaux de la structure
- scénographie

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	36 935 €	20 %
FNADT	30 000 €	16,24 %
Groupement d'Actions Locales (GAL) Vosges du Nord	25 000 €	13,54 %
Communauté de communes de SAUER-PECHELBRONN	18 869 €	10,22 %
CeA	73 870 €	40 %
TOTAL	184 674 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 73 870 € à l'Association des Charbonniers du FLECKENSTEIN, soit 40 % du montant des dépenses éligibles, car le projet permet à la fois de renforcer, via un équipement de médiation, l'accueil du public et de valoriser les métiers et savoir-faire alsaciens.

4. Le développement d'une solution digitale touristique au bénéfice de la découverte du territoire et au service des acteurs socio-professionnels, par la Communauté de communes du Pays de SAINTE-ODILE (67200 - Territoire Centre Alsace)

Le projet s'inscrit dans la stratégie de développement économique durable du Pays de SAINTE-ODILE 2021-2025 et tient compte des enjeux touristiques.

Les objectifs du projet sont :

- améliorer l'accueil en accompagnant les visiteurs et les locaux dans leur découverte touristique du territoire, par une information claire et de qualité,
- optimiser la planification des séjours via une billetterie en ligne et un générateur de séjours,
- désengorger l'Office de Tourisme en forte période estivale et hivernale,
- créer une synergie entre les professionnels touristiques et favoriser leur performance, en facilitant leur transition numérique.

La Communauté de communes souhaite ainsi déployer une solution digitale touristique globale, composée de :

- la refonte du site Internet de l'Office de Tourisme, avec une nouvelle identité graphique,
- la refonte de l'application mobile de l'Office de Tourisme,
- la mise en place de bornes touristiques digitales tactiles,
- la création de contenus photos et vidéos.

Les filières itinérance douce, montagne quatre saisons, châteaux, bien-être, gastronomie et oenotourisme seront mises en avant.

La mobilité bénéficiera d'une rubrique spécifique, avec des informations sur les transports en commun, l'offre de location de vélos, la digitalisation des circuits pédestres et cyclables, un calculateur d'itinéraires et de l'impact carbone.

Les informations seront disponibles en trois langues.

Les bornes seront implantées dans chaque commune (4 à OBERNAI, 1 à BERNARDSWILLER, 1 à INNENHEIM, 1 à KRAUTERGERSHEIM, 1 à MEISTRATZHEIM, 1 à NIEDERNAI), en respectant l'architecture et l'agencement des lieux. Elles seront situées à proximité des mairies et des sites patrimoniaux, donc à proximité d'un accueil humain, pouvant être facilitant dans leur utilisation. A OBERNAI, une borne sera installée à côté de l'Office de Tourisme.

Ces bornes feront remonter la base de données touristique alsacienne et permettront plus spécifiquement aux visiteurs de trouver des prestataires touristiques du territoire, de retrouver les activités commercialisées par l'Office de Tourisme, de visualiser l'agenda des événements, de découvrir les circuits pédestres et cyclotouristiques.

Les dépenses éligibles du projet s'élèvent à 104 163 €, pour un coût global de 165 000 €, incluant la refonte des site Internet et de l'application mobile et la création de contenus photos et vidéos, non éligibles d'après le règlement de l'AMI car considérés comme des outils de communication et de promotion. La subvention sollicitée auprès de la CeA par le porteur de projet est de l'ordre de 45 000 € (28 %) pour la globalité du projet.

Travaux concernés :

- assistance à maîtrise d'ouvrage
- mise en place de 9 bornes touristiques tactiles

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Potentiels financeurs	Répartition du coût	En pourcentage
Fonds propres	53 123 €	51 %
FEDER	30 207 €	29 %
CeA	20 833 €	20 %
TOTAL	104 163 €	100 %

Au vu des critères du règlement, il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant maximum de 20 833 € à la Communauté de communes du Pays de SAINTE-ODILE, soit 20 % du montant des dépenses éligibles, car le projet permet de renforcer l'information des touristes, mais ne porte ici que sur les bornes tactiles (les autres outils n'étant pas éligibles).